

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir la capacité professionnelle IOBSP niveau I pour toutes les activités, selon l'article R519-12 du Code Monétaire et Financier, et conformément au programme de formation de niveau I (durée 150 heures) homologué par arrêté du ministre de l'Economie du 18 juillet 2022.

Obtenir la capacité professionnelle IAS niveau III (Assurance emprunteur).

Valider l'obligation de formation continue annuelle obligatoire : DCI 7h (pour l'année de fin de formation).

COMPETENCES VISEES

Maîtriser l'environnement réglementaire du crédit.

Connaître les actualités du crédit et de l'activité IOBSP.

Acquérir les connaissances techniques des différents types de crédit et maîtriser les procédures d'analyse : immobilier, consommation, regroupement de crédits.

Acquérir les fondamentaux de l'assurance-emprunteur et des services de paiement.

PUBLIC CONCERNE

Futurs courtiers et conseillers en crédits souhaitant obtenir l'habilitation IOBSP Niveau I pour l'ensemble des activités de crédit.

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis de diplôme.

Prérequis technique : disposer d'un terminal informatique (ordinateur de préférence ; smartphone ou tablette) d'une connexion internet et utiliser Chrome de préférence (version à jour).

MOYENS D'ÉVALUATION

Quiz amont de positionnement

Quiz intermédiaires d'ancrage à la fin de chaque module, accessibles en illimité

Exercices / cas pratiques : études de dossiers clients complets - fiches d'auto-correction avant le RDV de tutorat

Examen blanc d'entraînement accessible en illimité

Examen final : score minimum 70%

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS interactive : slides, vidéos, podcasts, synthèses, QCM en ligne

Suivi régulier, tutorat par téléphone (1h) avant l'examen

ASSISTANCE TECHNIQUE & PÉDAGOGIQUE

Plateforme e-learning accessible 24h/24h et 7j/7j sur www.ifib.qweed.fr

Assistance technique par téléphone au 01 30 59 24 16 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Assistance pédagogique : questions « métier » à envoyer à la Responsable Formation (Nathalie Villedieu) contact@ifib.fr / réponse sous 48h ouvrées maximum

COMPÉTENCES DES FORMATEURS

Formateur-tuteur habilité IOBSP niveau 1

DURÉE

150 heures dont 1 heure de tutorat par téléphone (ou visioconférence à la demande)

La formation ne peut pas durer moins de 5 semaines

Durée maximale recommandée : 6 mois

COÛT

1410,00 €, opération exonérée de TVA en application de l'article 261- 4.4 du code général des impôts.

MODULE GENERAL - 60 heures

M1 - SAVOIRS GENERAUX

Environnement de l'IOBSP

Cadre juridique l'intermédiation bancaire

Condition d'accès à l'exercice IOBSP

L'environnement de l'IOBSP

Les opérations réalisables par les intermédiaires

Comprendre les modes de distribution

La responsabilité civile professionnelle

Mandat, confirmation du mandat

La formation du contrat

Le démarchage bancaire et financier

Environnement bancaire

Le secret bancaire

Environnement bancaire

Comprendre le périmètre d'externalisation

Généralités sur le droit

Validité du consentement du client/exécution du contrat de bonne foi

Les grands principes de la fiscalité française

Les plus-values immobilières

Les régimes matrimoniaux

Les donations

La succession : le vocabulaire / La succession non préparée / La succession préparée / La transmission dans

les familles recomposées et les familles en dehors du mariage / La liquidation de la succession / L'assurance

vie dans la transmission

Abattement et fiscalité successorale

Les types d'actes

La notion de capacité juridique

Les garanties

Les sûretés réelles et personnelles - la réforme de septembre 2021

La fiscalité du particulier

La règle d'imposition et le domicile fiscal

Les revenus catégoriels

Les revenus du patrimoine : Les locations meublées

La location vide de meubles ou les revenus fonciers

Les revenus du patrimoine :

La fiscalité des valeurs mobilières, dividendes et intérêts

La fiscalité des produits d'un contrat d'assurance

vie : intérêts et plus-values

La fiscalité des plus-values sur valeur mobilière :

actions obligations, titres

Les charges, réductions et crédits d'impôts et le plafonnement des niches fiscales

La loi Pinel

Le calcul et le paiement de l'impôt

L'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Les prêts aux professionnels

Les sociétés et les catégories de professionnels

Les statuts fiscaux des entreprises

Book M1 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

M2 - LES REGLES DE BONNE CONDUITE

Déontologie, pratique du métier

- L'éthique dans la conduite des affaires
- La déontologie de l'intermédiaire en crédit
- Les obligations et les règles de bonne conduite
- Le devoir de conseil de l'IOBSP
- La lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme
- LAB/FT : Quelles sont les obligations des IOBSP ?
- Sensibilisation à la non-discrimination

La protection de l'emprunteur contre le surendettement

- Loi Lagarde et le surendettement
- Le traitement lié à l'endettement du client
- Rappel sur la prévention du surendettement et l'endettement responsable

Réglementation et montage d'un dossier de financement

- Les étapes incontournables d'un projet immobilier
- Les explications à fournir dans le cadre d'un prêt
- La capacité d'emprunt
- Méthodologie pour construire un dossier de demande de financement
- Le traitement des réclamations clients

La lutte anti-corruption

- Généralités
- Qu'est-ce qu'un acte de corruption ?
- Cas d'actes de corruption
- Les formes de corruption
- Les signaux d'alertes
- Mini quiz

Conflits d'intérêts

- Le contexte
- Les grands principes
- Discerner et Agir
- Exemples et cas pratiques

Book M2 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

M3 - CONTROLES ET SANCTIONS

Les autorités de contrôle

- Les autorités de contrôle et organismes en relation avec l'activité des IOBSP
- L'ACPR et la protection du consommateur
- Les enjeux du RGPD
- Sensibilisation au RGPD

La conformité

- Les principes généraux de la conformité en entreprise
- Les règles de conformité des opérations à la réglementation
- La conformité dans le cadre de la relation entre la banque et l'IOBSP
- La conformité dans la protection des emprunteurs
- IOBSP : un métier réglementé, contraintes et opportunités
- Le contrôle de l'activité dans une entreprise
- Les risques encourus par le banquier dispensateur de crédit

Digital

- Communiquer sur ses supports de manière conforme

L'hygiène et la sécurité informatique

- L'usage de la messagerie
- L'usage des mots de passe
- Naviguer sur internet en toute sécurité
- Le nomadisme des salariés

Mieux communiquer sur les réseaux sociaux

- L'importance des réseaux sociaux
- Les algorithmes des réseaux sociaux
- Les différents types de contenus sur les réseaux sociaux
- Les techniques de rédaction pour une bonne communication
- Créer du chiffre d'affaires grâce aux Growthhacking et à l'automatisation

Book M3 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

M4 - L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

- Réglementation et contexte de la distribution d'assurance emprunteur
- Information et conseil en assurance
- La formalisation du conseil en assurance de prêt
- Protection des clients (publicité, réclamation, médiation, vente à distance)
- Les différents acteurs du secteur de l'assurance
- Le marché français de l'assurance emprunteur
- Les garanties de l'assurance emprunteur
- Cas pratiques sur les garanties de l'assurance emprunteur
- De la convention Belorgey au droit à l'oubli
- Généralités sur les risques emprunteurs
- Le changement d'assurance emprunteur
- La gestion des sinistres en assurance de prêt
- Actualités de l'assurance emprunteur

Book M4 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

MODULE SPECIALISE M5 : LE CREDIT IMMOBILIER - 20 heures

Environnement et acteurs du crédit immobilier

- Les acteurs du marché immobilier
- Actualité du marché de l'immobilier 2022
- Partenaire des banques
- Les lois et le crédit immobilier
- Du mandat à l'acte authentique : les avant-contrats dans le cadre d'une acquisition immobilière

La DCI

- Zoom sur la Directive Crédit Immobilier ou MCD
- Impact de la transposition sur les obligations de l'intermédiaire

Le crédit immobilier

- Réglementation liée aux prêts
- Les taux et le prêt immo
- Les bases des mathématiques financières
- Les prêts réglementés
- Le PTZ 2022
- La distribution des prêts à taux zéro
- Plan de financement et prêt libre
- Le compte courant d'associés et l'apport en capital
- Le Compte Épargne Logement
- Savoir rédiger une note de synthèse

La solvabilité

- Solvabilité de l'emprunteur
- Les clients étrangers

Book M5 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

MODULE SPECIALISE M6 : APPRONDISSEMENT SUR LE CREDIT IMMOBILIER - 20 heures

Les achats spécifiques

- Les modes d'acquisition d'un bien immobilier
- Le démembrement temporaire de propriété
- Le Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI)
- Achetez un logement en VEFA
- Comprendre la Société Civile Immobilière
- SCI : Le démembrement de propriété / Le choix du régime fiscal / Quiz

Les dispositifs d'aide et d'investissement locatif

- Les dispositifs d'aide dans le cadre d'un achat immobilier
- Le régime de location meublée et les locaux commerciaux équipés
- Le régime Malraux 2021
- La loi Pinel 2022
- Les revenus et déficits fonciers
- Tout savoir sur la loi Denormandie
- Le régime des monuments historiques

Actualité des dernières lois

- L'auto-régulation du courtage en prêt et en assurance
- Loi Macron : mobilité bancaire
- Loi Elan
- Loi de finances 2020
- La RE 2020
- Loi de finances 2021
- Loi de finances 2022

Cas pratiques

- 4 dossiers client à étudier : pièces à télécharger et analyser, support de réponse et trame de note de synthèse fournis / fiches d'auto-correction accessibles après le rendu de chaque cas pratique

Book M6 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

MODULE SPECIALISE M7 : CREDIT CONSOMMATION ET TRESORERIE - 20 heures

- Loi Lagarde et le crédit consommation
- L'environnement juridique du crédit de trésorerie et à la consommation
- Les caractéristiques des différents crédits à la consommation
- La notion d'endettement responsable
- Informé et offrir un contrat de crédit
- La préparation et le montage d'un dossier de crédit consommation
- Savoir analyser un dossier de crédit consommation

Book M7 : Synthèse s téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

MODULE SPECIALISE M8 : LE REGROUPEMENT DE CREDITS - 20 heures

- Loi Scrivener 1 et 2
- L'environnement du regroupement de crédit
- L'environnement bancaire
- Vos clients et la mise en place de la conformité
- L'appréciation rapide de la faisabilité d'un dossier
- Exercice sur la fiche de découverte
- Le dossier de regroupement de crédits
- La balance bancaire
- La note de synthèse

- Cas pratiques : 2 dossiers client à étudier - pièces à télécharger et analyser, support de réponse et trame de note de synthèse fournis

Book M8 : Synthèse s téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

MODULE SPECIALISE M9 : SERVICES DE PAIEMENT - 10 heures

Analyse de la transposition de la directive SEPA
Réglementation générale du commerce électronique et sa fiscalité éventuelle
La carte bancaire
Prélèvements, virements, TIP SEPA
Le chèque
Droits et devoirs des acteurs dans la gestion des moyens de paiement et DSP2
La convention de service de paiement

Book M9 : Synthèse téléchargeable

Quiz intermédiaire d'entraînement

Tutorat par téléphone ou visioconférence (1 heure) : retour sur les cas pratiques, conseils personnalisés, réponses aux questions, aide à la préparation à l'examen final.

Examen blanc : QCM d'entraînement en conditions d'examen (2 heures maximum, 150 questions), accessible en illimité.

QUIZ FINAL (EXAMEN - QCM)

150 questions - temps limité à 2h - score minimum attendu : 70%

L'examen est disponible sur l'espace formation et peut être lancé à la date et à l'heure qui conviennent au stagiaire.

En cas d'échec, un 2ème passage est organisé (inclus dans la formation) après entretien préalable avec la Responsable Formation, afin d'identifier les causes du premier échec et orienter les révisions à effectuer avant le 2ème passage.

EVALUATION DE SATISFACTION EN LIGNE

- Inscriptions à transmettre à contact@ifib.fr
- Entrée en formation e-learning possible toute l'année : dates définies en accord avec le stagiaire
- Date du tutorat par téléphone : définie en accord avec le stagiaire
- Accès à l'information, étude des besoins et adaptation pour les personnes en situation de handicap : contactez-nous sur contact@ifib.fr ou au 01.30.59.24.16